Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-200070670-20251218-2025_C_130-DE

- EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS - CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n° : 2025-C-130 **Séance du 18 décembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre, le Conseil communautaire s'est réuni à la salle Serge Gas à Pleine-Fougères, sous la Présidence de Denis RAPINEL, Président de la Communauté de communes.

Etaient présents : DOLBOIS Jérôme - JOUQUAN Odile - GREGOIRE Charlotte - MABILE Marie-Odile (Dol de Bretagne) - THEBAULT Louis - PIGEON Sylvie - BRUNE Didier - TRECAN Marilyne (Pleine-Fougères) - COMMEREUC Sylvie - LEBRET Gilles (Baguer-Morvan) - DUGUEPEROUX Sylvie - GUILLOUX David (Baguer-Pican) - DAVY André (Broualan) - RAMÉ PRUNAUX Sylvie (Epiniac) - TAILLEBOIS Jean-Michel (Cherrueix) - FAUVEL Christine - VIGOUR David (La Boussac) - SOLIER Marie-Elisabeth - ROBINARD Didier (Mont-Dol) - MAINSARD François (Roz-Landrieux) - FAMBON Christophe (Roz Sur Couesnon) - GOBICHON Jean-François (Saint-Broladre) - LEPORT Louis (Saint-Marcan) - CHAPDELAINE Rémi (Sougeal) - BATHELLIER Nicolas (Sains) - HERY Jean-Pierre (Saint Georges de Gréhaigne) - LEJANVRE Jeanine (Trans La Forêt) - DUFEU Gérard (Vieux-Viel) - BARATAUD Clarisse (Le Vivier-sur-Mer)

Absents excusés : BOURDAIS Olivier (procuration à COMMEREUC Sylvie) - MASSON Eliane (procuration à DUGUEPEROUX Sylvie) - DESPRES Jean-Louis (procuration à RAMÉ PRUNAUX Sylvie) - HENRI Marie-Jeanne (procuration à FAMBON Christophe) – CAILLET Marie-José (procuration à MAINSARD François) - VETTIER Arnaud (procuration à BARATAUD Clarisse) - CHEREL Stéphanie - COADIC Xavier - LEVERGNEUX Julien – BEREST Audrey – COLUSSI Delphine

Secrétaire de séance : FAMBON Christophe

Convocation en date du 9 décembre 2025

Pôle Enfance et Citoyenneté - Service Enfance, Jeunesse - Espaces Jeunes – Modification des tarifs / 7.1 Décisions budgétaires

VU le Code de l'action sociale et des familles relatif à l'accueil des mineurs hors du domicile parental et plus particulièrement la partie législative articles L227-1 à 12, la partie règlementaire articles R227-1 à 30 et ses modifications éventuelles,
VU le Code de la santé publique relatif à l 'accueil des enfants de moins de six ans et notamment les articles L.2324-1 à L 2324-4 et ses modifications éventuelles,
VU l'arrêté préfectoral en date du 28 juin 2021, portant modification des statuts de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont St Michel,
VU l'article 3 alinéa 2 de la loi n'84-53 du 26 Janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et l'article 34 de cette même loi, modifié par l'article 22 de la loi n'94.1 134 du 27 Décembre 1994,
VU l'arrêté du 20 mars 1984 portant réglementation des centres de loisirs sans hébergement,
VU la délibération n°2017-115 du 30 mars 2017 fixant le tarif des accueils de loisirs et des espaces jeunes,
VU la délibération n°2022-121 du 20 octobre 2022 portant modification du règlement intérieur des espaces jeunes,
VU les délibérations en dates des 14 décembre 2023 et 7 novembre 2024 portant modification des tarifs des espaces jeunes,

CONSIDERANT la proposition de modifications des tarifs des Espaces Jeunes à compter du 1er janvier 2026, à savoir une revalorisation des tarifs à hauteur de 2.5%,
CONSIDERANT à ce titre les nouvelles propositions de grilles tarifaires :

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-200070670-20251218-2025_C_130-DE

	QF CAF	TRANCHE A 0 à 600€		TRANCHE B 601 à 900€		TRANCHE C 901 à 1200€		TRANCHE D 1201 à 1500€		TRANCHE E + de 1501€	
		2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026
Activités Roses	CDC	3,77 €	3,87 €	4,31 €	4,41 €	4,85 €	4,97 €	5,39 €	5,53 €	5,92 €	6,07 €
	HORS CDC	7,00 €	7,18 €	7,54 €	7,73 €	8,07 €	8,27 €	8,62 €	8,84 €	9,15 €	9,38 €
Activités Bleues	CDC	6,46 €	6,62 €	7,54 €	7,73 €	8,62 €	8,84 €	9,70 €	9,94 €	10,77 €	11,04 €
	HORS CDC	11,85 €	12,15 €	12,93 €	13,25 €	14,00 €	14,35 €	15,08 €	15,45 €	16,15 €	16,56 €
Activités Grises	CDC	19,38 €	19,87 €	21,54 €	22,07 €	23,69 €	24,28 €	25,85 €	26,50 €	28,01 €	28,71 €
	HORS CDC	26,93 €	27,60 €	29,08 €	29,81 €	31,23 €	32,01 €	33,38 €	34,22 €	35,56 €	36,45 €
Activités Spécifiques	CDC	48,46 €	49,67 €	51,16 €	52,44 €	53,84 €	55,19 €	56,54 €	57,95 €	59,26 €	60,74 €
	HORS CDC	59,23 €	60,72 €	61,92 €	63,47 €	64,62 €	66,23 €	67,30 €	68,98 €	70,03 €	71,78 €
Journée séjours	CDC	25,85 €	26,50 €	27,46 €	28,15 €	29,08 €	29,81 €	30,69 €	31,46 €	32,32 €	33,13 €
	HORS CDC	32,31 €	33,12 €	33,93 €	34,78 €	35,55 €	36,44 €	37,15 €	38,07 €	38,78 €	39,75 €
Repas	CDC HORS CDC	3,55 €	3,64 €	3,77 €	3,87 €	3,98 €	4,08 €	4,20 €	4,31 €	4,42 €	4,53 €

Activités EJ	CDC HORS CDC	GRATUIT
Adhésion EJ	CDC HORS CDC	Adhésion annuelle 20 €

VU l'avis favorable du Bureau en date du 9 décembre 2025,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente déléguée à la Petite Enfance, Enfance, Jeunesse,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS
DECIDE

- **DE PROCEDER** à la modification des tarifs des Espaces Jeunes tels que présentés ci-dessus,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives au dossier.

Date de publication, le 22 décembre 2025,
Certifié exact,

Le Secrétaire de séance
Christophe FAMBON

Suivent les signatures
Pour copie conforme,

Dol de Bretagne, le 22 décembre 2025,

Le Président,
Denis RAPINEL

Pays de Dol Communauté de Communes Baie du Mont St-Michel